



COMMUNIQUE DE PRESSE

13 janvier 2014

Impuissance scientifique à modéliser la coexistence OGM ou évidence paysanne de son impossibilité, que choisira le Ministre de l'Écologie ?

Alors que le Ministre s'apprête à prendre un nouvel arrêté destiné à encadrer les cultures de maïs OGM en 2014, il est aujourd'hui indispensable de porter à sa connaissance, ainsi qu'à celle du public, des résultats d'expérimentations qui, malgré l'absence de validation scientifique, gardent la valeur de faits constatés et incontestables : la coexistence entre maïs OGM et maïs populations ou biologiques est impossible.

Interpellé en 2006 par le Réseau Semences Paysannes (RSP), un laboratoire de l'Inra a mené en 2007 avec AgroBio Périgord (AgP) une expérimentation destinée à mesurer les risques de contamination des semences paysannes de maïs "population"* que pourraient générer des cultures de maïs OGM.

Le taux légal de contamination des semences par des OGM est de 0. Dans la pratique, une certaine tolérance est admise pour des raisons techniques jusqu'à 0,1 %. Au delà, l'addition des éventuelles contaminations fortuites et inévitables lors des cultures risquerait de provoquer trop souvent un dépassement du taux légal de « présences fortuite » dans les récoltes qui doit rester inférieur à 0.9%.

En 2008, des contaminations importantes ont été constatées dans un champ de maïs population blanc situé sous le vent d'un champ de maïs hybride jaune : 0,75 % à 50 mètres, 0,1% à 175 mètres.

Si le maïs jaune était une variété contenant un seul transgène comme le MON 810, les taux observés seraient divisés par deux. Ils seraient équivalents pour une variété contenant deux transgènes, comme la majorité des OGM cultivés dans le monde qui sont à la fois insecticide et tolérant à un herbicide. Dans les deux cas, si une telle récolte est utilisée comme semence, ce que font tous les paysans qui cultivent des maïs populations, une telle contamination, à laquelle s'ajoutent les inévitables contaminations en culture, donnera, le plus souvent, une récolte dépassant le seuil d'étiquetage OGM obligatoire de 0,9%. Ce résultat obtenu dans des conditions particulières ne pouvant pas être généralisé, les deux associations ont demandé à l'Inra de poursuivre l'expérimentation. Au cours des années suivantes, cette tendance a été confirmée.

Pourtant, 7 ans après le premier essai, aucune réponse scientifique n'est disponible. Les expérimentations menées entre 2008 et 2011 ont disposé de très peu de moyens financiers et se sont largement appuyées sur le travail des techniciens du RSP et d'AgP : pour l'Inra, les résultats ne sont pas assez solides scientifiquement pour être publiés. En 2006, un autre laboratoire de l'Inra a mis en évidence l'existence de contaminations à très longue distance (Etude de Yves Brunet) : 8 ans après, aucun résultat scientifique n'a été publié. En 2011, la direction de l'Inra a interdit à l'un de ses laboratoires de réaliser un programme de recherche portant entre autre sur le même sujet et financé par le Ministère de l'Écologie. Depuis, aucune autre expérimentation n'a été entamée.

Incapacité ou refus de produire le moindre résultat ? Chacun est libre d'interpréter les faits avec sa propre grille de lecture.

Pour le RSP, AgP et Bio d'Aquitaine, les résultats obtenus de 2007 à 2011, sont amplement suffisants pour montrer que la coexistence entre maïs OGM et maïs populations ou biologiques est impossible. La seule interrogation qui peut subsister ne concerne que la modélisation du pourcentage précis de contaminations par définition "fortuites", mais "inévitables".

Le RSP, AgP et Bio d'Aquitaine espèrent que l'actuelle absence de preuve scientifique franco-française du risque ne cachera pas aux yeux du Ministre l'évidence du risque OGM pour le bon sens paysan et plus largement pour la société.

** : les variétés de maïs population sont sélectionnées et ressemées par les agriculteurs sur leur ferme chaque année.*

Réseau Semences Paysannes
contact@semencespaysannes.org
05.53.84.44.05

Patrick de Kochko : 06.17.06.62.60

AgroBio Périgord
biodiversite@agrobioperigord.fr
05.53.35.88.18

Elodie Gras : 06.40.19.71.18
Rémy Lebrun : 06.86.38.86.41

Bio d'Aquitaine
info@bio-aquitaine.com
05.56.81.37.70